



HAL
open science

EGERIE - (UPSP 2007.01.110) demande d'unité sous contrat INRA

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. EGERIE - (UPSP 2007.01.110) demande d'unité sous contrat INRA. 2009, Bordeaux Sciences Agro, Institut national de la recherche agronomique - INRA. hceres-02033858

HAL Id: hceres-02033858

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033858v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Gouvernance des Coopératives, des Territoires, de
l'Environnement et des Entreprises Agricoles – GAIA
(anciennement EGERIE – Economie et Gestion des
Espaces Ruraux, de l'Information et des Entreprises)
sous tutelle des établissements et
organismes :

ENITA de Bordeaux

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Gouvernance des Coopératives, des Territoires, de
l'Environnement et des Entreprises Agricoles – GAIA
(anciennement EGERIE – Economie et Gestion des
Espaces Ruraux, de l'Information et des Entreprises)
sous tutelle des établissements et
organismes :

ENITA de Bordeaux

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Unité

Nom de l'unité : Gouvernance des Coopératives, des Territoires, de l'Environnement et des Entreprises Agricoles - GAIA (ex EGERIE - Economie et Gestion des Espaces Ruraux, de l'Information et des Entreprises)

Label demandé : USC

N° si renouvellement : 2032

Nom du directeur : Mme Maryline FILIPPI

Membres du comité d'experts

Président :

M. Eric GIRAUD-HERAUD, Institut National de la Recherche Agronomique-Unité ALISS, Ivry sur seine.

Experts :

Mme Sophie CHANGEUR, Université de Picardie

M. Michel GERVAIS, Université de Rennes 1

M. Pascal LOUVET, Université de Grenoble 2

M. Eric PEZET, Université Paris Ouest-Nanterre la Défense

Mme Véronique ZARDET, Université de Lyon 3

Représentants présents lors de la visite

Délégués scientifiques de l'AERES :

M. Frédéric LOBEZ

M. Patrick ROUSSEAU

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Me Emmanuelle LEBLANC, Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche du MAAP

M. Benoît FAUCONNEAU, Directeur du centre INRA d'Aquitaine



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

L'évaluation s'est déroulée l'après-midi du 12 Novembre 2009. La présentation regroupée du bilan de l'unité EGERIE et du projet de la nouvelle unité (rebaptisée GAIA) a été effectuée par la responsable de GAIA, Mme Maryline Filippi. Etaient présents la plupart des membres du laboratoire. Un entretien séparé avec les doctorants a été effectué à la suite de cette présentation. Un entretien avec les représentants des tutelles a clos la journée.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'équipe est localisée au sein de l'ENITAB.

Avant 2007, EGERIE est une unité propre de recherche de l'ENITAB. Elle est labellisée Unité Propre Soutien de Programme par le ministère de l'agriculture au 1^{er} janvier 2007. Elle obtient une labellisation d'unité sous contrat avec l'INRA SAD en juillet 2009.

- Equipe de Direction :

Me Maryline FILIPPI

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	5	5
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)		
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	3	3
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	1



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

L'unité occupe une place privilégiée dans la région Aquitaine dans le domaine de l'économie rurale, plus précisément sur la manière dont les firmes concilient la compétitivité économique au niveau international et l'ancrage territorial. Elle bénéficie à ce titre d'une labellisation d'unité sous contrat INRA (département Science pour l'Action et le Développement). Sa spécialisation dans le domaine de l'économie viticole lui permet également de collaborer avec l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV) et avec l'UMR GRETha (Université de Bordeaux IV).

La petite taille de cette équipe est son point faible principal. Elle explique la difficulté à atteindre un niveau acceptable de publications de même qu'un rayonnement national et international suffisant.

De plus, cette équipe a engagé une mutation en vue d'un ancrage plus fort en sciences économiques au détriment des sciences de gestion. Cette évolution récente accroît le manque de visibilité de cette équipe si elle reste isolée et non insérée dans un laboratoire plus vaste.

- Points forts et opportunités :

L'idée d'avoir en Aquitaine une équipe de recherche spécialisée en économie agricole et agro-alimentaire est pertinente au regard du poids du secteur dans la région, en particulier du secteur viti-vinicole.

- Points à améliorer et risques :

L'équipe est de trop petite taille actuellement.

- Recommandations au directeur de l'unité :

Le recommandation essentielle consiste à chercher une équipe plus importante dans laquelle s'intégrer, de façon à pérenniser les axes de recherche et un positionnement scientifique dont on redit le caractère opportun.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	1
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	20%
Nombre d'HDR soutenues	
Nombre de thèses soutenues	
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	



3 • Appréciations détaillées :

Le programme de recherche de l'équipe GAIA, pour la période 2007-2009, s'est resserré autour de deux axes de recherches pertinents :

- Axe 1 : Analyse de la notion d'efficacité pour la durabilité des entreprises.
- Axe 2 : Analyse de la compétitivité et de la gouvernance des filières et des territoires.

Ces axes de recherche ont comme terrain principal d'application le secteur viticole, ce qui en soit est une bonne démarche, compte tenu des recherches passées du laboratoire et de sa capacité d'expertise dans ce domaine.

L'axe 1 part des travaux sur les coûts de production des exploitations viticoles, dans différents contextes d'amélioration de la qualité et du renforcement de trajectoires respectueuses de l'environnement. Ce thème n'aboutit pas à des publications de rang élevé au regard des critères retenus par l'AERES. Néanmoins les rapports de recherche et la contribution à des ouvrages collectifs attestent d'une bonne et précieuse capacité d'expertise et d'innovation de l'équipe dans ce domaine. La participation à plusieurs projets ANR dans le domaine de l'environnement doit être soulignée, d'autant plus que l'équipe GAIA possède une bonne capacité à la recherche pluridisciplinaire. On regrettera cependant que, sur les questions environnementales, les collaborations avec le CEMAGREF ne soient pas assez développées.

L'axe 2 se concentre surtout sur les activités des coopératives pour améliorer la valorisation de l'activité viticole. Cette démarche est compréhensible si l'on considère l'importance des coopératives dans l'agriculture française. Néanmoins, dans le domaine viticole et plus précisément en région Aquitaine, la part des coopératives dans la production est relative. Il serait donc nécessaire d'avoir sur ce thème une approche plus générale de filière faisant intervenir les courtiers, les négociants et le rôle des interprofessions dans le développement économique. Notons également que, sur l'axe 2, le projet portant sur les attentes des consommateurs en matière de géotraçabilité est innovant, et qu'il pourrait faire l'objet de collaborations internationales plus développées. Le lien avec l'axe de recherche sur la gouvernance des filières devrait être cependant mieux explicité.

Pour la période 2011-2014, le programme scientifique est prévu pour s'organiser sur deux axes :

- Axe 1 : Innovations environnementales et systèmes de production innovants.
- Axe 2 : Compétitivité et gouvernance des filières et des territoires.

Ces deux axes sont justifiés au regard des activités de l'équipe, mais ils auront du mal à être mis en oeuvre sans un renforcement de l'équipe et l'inscription dans une structure plus large.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:
 - Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

- En termes de management :

Il s'agit d'une équipe naissante, de taille très réduite, dirigée depuis peu par une économiste (Mme Maryline FILIPPI). La volonté d'organiser l'équipe est manifeste. La montée en puissance en matière d'encadrement de thèses illustre cette volonté. Néanmoins la taille réduite de l'unité rend cet item peu pertinent.

- En termes de ressources humaines :

Cet item est peu pertinent compte tenu de la taille réduite de l'unité.

- En termes de communication :

On relève la forte implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement en économie rurale, ce qui justifie également l'intérêt que l'on doit porter à l'avenir de cette équipe.

L'organisation d'un séminaire sur l'économie viticole (en lien avec les universitaires de Bordeaux travaillant sur le sujet et avec l'ISVV) permettrait de renforcer la place de l'unité dans ce domaine.



- Conclusion :

- Points forts

- L'équipe bénéficie du soutien institutionnel de l'INRA et dispose d'un potentiel réel en matière de collaborations locales (GRETha, ISVV, CEMAGREF).
 - On note la bonne participation des chercheurs à des programmes régionaux et nationaux.
 - L'engagement de cette équipe sur un programme de recherche peu représenté dans la région Aquitaine (en dépit d'un besoin important pour ce type de recherches dans la région) doit être encouragé.

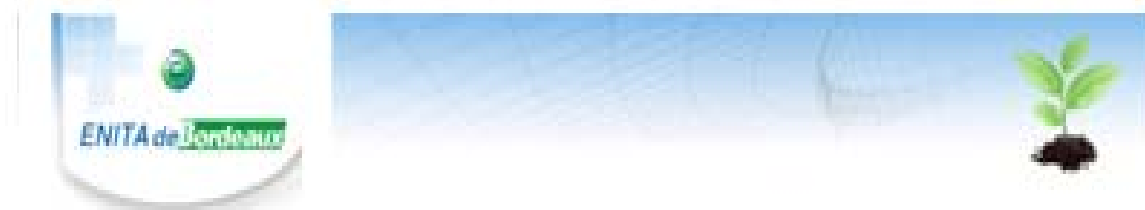
- Points faibles et nécessité d'amélioration

- Les thèmes de recherche doivent être mieux précisés ; il est souhaitable, au regard des thématiques choisies, de conserver un lien explicite entre recherche en gestion et recherche en économie .
 - La petite taille de l'équipe nécessite de prévoir à terme une intégration dans une structure plus importante (les recrutements prévus d'un maître de conférence et d'un professeur ne suffiront pas à pallier ce problème). La petite taille de l'équipe constitue un obstacle naturel à la réalisation des projets.
 - Le nombre de publications est trop faible. Le nombre de publiants est insuffisant. Les modalités du passage d'un ancrage en gestion à un ancrage en économie n'étant pas définies, il n'est pas aisé de voir comment les non publiants en gestion vont devenir des publiants en économie.

- Recommandations

- Les thèmes de recherche doivent être mieux précisés dans le champ de la science économique. Cela n'exclut pas de conserver un lien explicite avec les problématiques de gestion.
 - Seule, l'équipe GAIA ne semble pas être une équipe de recherche viable sur le long terme, même si sa capacité d'expertise est réelle et si ses axes de recherches sont prometteurs. Il nous semble nécessaire de créer les conditions du rattachement de GAIA à une unité de recherche plus importante, si possible sur la place de Bordeaux. Le rattachement à l'UMR GRETha est une voie à explorer, compte tenu des liens assez forts déjà établis avec cette unité.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	C	C	C	B



L'ENITA de Bordeaux forme des ingénieurs avec un triple socle scientifique : en biologie, en technologies et en sciences économiques et de gestion.

L'unité de recherche « GAIA » a la charge de la base scientifique en sciences économique et de gestion. Elle se doit d'être adossée à un ensemble scientifique porteur des méthodes et connaissances générales disciplinaires et permettant l'insertion de l'école dans l'ensemble scientifique de Bordeaux. Ainsi l'Ecole a fait le choix de signer une Unité Sous Contrat avec le Département SAD en 2010 afin de renforcer le potentiel de recherche existant et d'en améliorer la qualité scientifique en conformité avec les missions d'une école supérieure d'agronomie.

L'objectif d'un rattachement à l'UMR CNRS 5113 GRETHA comme évoqué dans le rapport a été une éventualité étudiée pour le futur quadriennal. Pour autant, il a été décidé d'attendre que les conditions en termes de structuration du groupe et du projet soient réunies. Rappelons que l'équipe GAIA est une équipe en pleine restructuration depuis l'arrivée du professeur Maryline Filippi il y a moins de 2 ans. De nombreux liens structurels ont été tissés avec l'UMR GRETHA, mais GAIA se doit aussi d'être porteur de recherches finalisées en conformité avec la tradition de recherche d'une école d'ingénieurs en forte synergie avec les professionnels et les milieux économiques pour lesquels l'école forme des ingénieurs. Nous avons choisi pour cette partie demande sociale : la vigne et le vin. Enfin, comme toute organisation scientifique, elle se doit de porter à l'excellence l'essentiel de son travail en recherchant un maximum de collaborations avec les équipes françaises et internationales engagées sur des thèmes voisins. La labellisation « Unité Sous Contrat INRA » obtenue en début d'année atteste de l'engagement de l'INRA et de la pertinence du positionnement scientifique de cette équipe.

Ce triple mouvement doit nous permettre de présenter en 2014, un ensemble dynamique et reconnu sur le thème de l'analyse des entreprises coopératives agricoles et de leurs évolutions avec une attention particulière au secteur viticole.

L'Ecole va renforcer cet ensemble par la création d'un emploi de professeur et d'un emploi de maître de conférences sur les sciences de gestion qui apparaissent comme un maillon un peu faible dans cet ensemble. Un emploi d'ingénieur de recherche a été déjà affecté à cette unité. Un second est prévu en cours de quadriennal futur. Nous espérons que l'unité sous contrat INRA permettra aussi de renforcer cet ensemble par un emploi de chargé de recherche.

Nous disposerions alors, en fin de quadriennal, d'un ensemble cohérent de site fonctionnant pour partie en réseau dans le cadre du département SAD de l'INRA autour des entreprises coopératives agricoles. Cet ensemble devrait compléter utilement, sur le site scientifique de Bordeaux, les recherches associant sciences économiques et sciences de gestion sur le thème finalisé de la vigne et du vin. Gaia devrait à la fois tirer un profit fort de son ancrage au sein de l'Institut des Sciences de la vigne et du vin dont l'école est membre fondateur mais aussi en être le véritable élément structurant sur les thématiques SHS.

Fait à Gradignan, le 15 mars 2010

Pr. Jean MAGNE

Directeur de l'ENITAB



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Réponse au rapport de l'AERES sur l'unité :



sous tutelle des établissements et organismes :

ENITA de Bordeaux

Unité

Nom de l'unité : Gouvernance des Coopératives, des Territoires, de l'Environnement et des Marchés (GAIA)

(ex EGERIE sur 2007-2009 : Economie et Gestion des Espaces Ruraux, de l'Information et des Entreprises)

Label demandé : USC

N° si renouvellement : 2032

Nom du directeur : Mme Maryline FILIPPI

L'équipe tient à remercier le Président et les Membres du comité d'expert ainsi que les représentants scientifiques de l'AERES et des organismes de tutelle ayant participé à son évaluation. Il nous semble que ce rapport est de nature à nous éclairer sur des choix de structuration de l'équipe en soulignant certains éléments sur lesquels nous devons être vigilants. Ainsi, sans réitérer le rapport, la réponse s'organisera nécessairement autour d'une part de précisions souhaitées sur le programme de recherche de GAIA et d'autre part sur des éléments complémentaires aux points soulevés en conclusion par le rapport d'évaluation. Ces précisions sur le projet de recherche nous semblent être un préalable indispensable pour expliciter les réponses qui nous semblent devoir être apportées aux recommandations émises par la Commission d'évaluation.

Les objectifs de l'USC sont de promouvoir les recherches sur la coopération agricole. **En termes d'enjeux sociétaux**, si les accords de Grenelle contribuent à mettre en lumière le poids tant économique, social que technique des entreprises coopératives, différentes études INRA (Agriculture 2013, Nouvelles Ruralités 2030, Agrimonde, Expertise EcoPhyto 2018) soulignent leur importance dans la mise en œuvre des politiques économique et environnementale de soutien aux activités agricoles, agroalimentaires et de développement des espaces ruraux. Elles sont au cœur de tous les enjeux (climatique, réforme de la PAC 2013, biocarburants, signes de qualité, bio, emploi rural...). **En termes d'enjeux de recherche**, le peu d'intérêt dont les entreprises coopératives ont été l'objet en France, masque le besoin d'analyse de leurs spécificités et la confrontation avec les autres formes d'entreprises y compris à l'international. Du fait de leurs particularismes (adhérents-propriétaires, périmètre d'action territorial, non-opéabilité des têtes de groupes de statut coopératif...) et de par leur positionnement à l'amont des filières et des territoires, elles constituent un objet d'étude privilégié des questions liées à la gouvernance et à la propriété d'entreprises comme à celles du changement organisationnel et de l'innovation. Les entreprises coopératives agricoles en France emploient aujourd'hui 150 000 salariés permanents et représentent un Chiffre d'Affaires de 80 milliards d'euros (source Coop de France, 2009). En France, trois quart des exploitations agricoles sont adhérentes des 3 500 coopératives, unions et SICA. Les évolutions des périmètres des entreprises ont d'importantes conséquences sur la définition des filières mais aussi sur l'organisation des marchés et des territoires.

L'enjeu scientifique est d'étudier les évolutions organisationnelles des firmes agricoles et de l'agro-alimentaire et de comprendre les déterminants des processus de compétitivité des acteurs insérés à la fois dans des filières et des dynamiques territoriales. La problématique est d'analyser **comment les firmes concilient un ancrage territorial et une compétitivité économique au niveau international**. Les entreprises et les activités agricoles et rurales sont confrontées au paradoxe d'une mondialisation des économies induisant l'idée d'une certaine a-spatialisation des activités et du nomadisme des entreprises, alors que dans le même temps ce niveau spatial est considéré par les politiques publiques, via les pôles de compétitivité, ou par les entreprises au travers des signes d'identification liés à l'origine, comme un levier d'action pertinent.

Le programme de recherche propose de travailler l'hypothèse selon laquelle **pour comprendre les stratégies d'entreprises, il est nécessaire d'analyser conjointement les logiques financières** (croissance externe, filialisation, rapprochement entre structures), **les logiques de changement organisationnel** (innovation, environnement et démarches qualités) **et les logiques de développement territorial** (ancrage sur un territoire, mobilisation d'un signe d'identification pour les produits...). La cohérence de l'équipe s'opère sur l'objet de recherche, les méthodologies mobilisées et s'enrichit des apports théoriques de courants liés à l'entreprise en économie et en gestion. Notre programme s'articule autour de deux axes complémentaires :

- (1) Innovations environnementales et développement durable : l'intégration de systèmes techniques comme facteur de compétitivité, conseil agricole et réduction des pesticides.

Si la question de la prise en compte de la dimension environnementale est prégnante en raison d'une demande sociétale croissante en matière de protection de l'environnement, il s'agit alors de comprendre comment concilier les performances économiques avec l'adoption de pratiques nouvelles plus respectueuses de l'environnement. Or s'il existe quelques travaux en économie sur l'adoption de nouvelles technologies en agriculture ¹, la compréhension des modalités d'adoption et de diffusion est un enjeu premier dans un environnement concurrentiel. Ce questionnement s'inscrit plus spécifiquement dans le cadre théorique issu des travaux évolutionnistes² enrichis de ceux en économie de la connaissance³ et déclinés autour des innovations environnementales ⁴. Les apports de la théorie des organisations comme ceux des services complètent les mécanismes en jeu dans l'acceptabilité des innovations⁵. Or les différentes études menées sur ce sujet convergent vers l'idée que la dimension collective est une clé essentielle dans l'accompagnement à l'amélioration voir au changement de pratiques. Ainsi de part l'influence des coopératives sur les agriculteurs (3 agriculteurs sur 4 sont adhérents d'une coopérative), l'action de ces dernières en matière de conseil, d'accompagnement dans le changement des pratiques devient incontournable. D'une part nos recherches sur la réduction des pesticides en viticulture mettent en évidence la nécessité de mobiliser conjointement les aspects réglementaires, techniques et la demande pour lever les freins à l'adoption. D'autre part le conseil agricole dispensé par les coopératives souligne l'importance de l'expertise et d'un conseil personnalisé sur la mise en œuvre des processus de traçabilité et de systèmes de production innovants. De plus ce conseil n'est plus seulement technique mais introduit des dimensions économiques et stratégiques qui sont une source importante d'activation de l'interdépendance entre la coopérative et ses adhérents. Par conséquent, en mobilisant une modélisation évolutionniste et une analyse textuelle sur la base d'un travail d'enquête auprès des différents acteurs, la méthodologie de l'équipe contribue à répondre à l'évolution des modes de production et aux capacités d'adaptation des acteurs en précisant les modèles, les outils et les modalités de mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

- (2) Analyse des modes de gouvernance des entreprises : l'insertion des coopératives dans les filières et les territoires, compétitivité, innovations et périmètre coopératif.

¹ Rennings K., 2000, Redefining innovation - eco-innovation research and the contribution from ecological economics, *Ecological economics*, vol. 32, pp.319-332. Aubertot J.N., Barbier J.M., Carpentier A., Gril J.J., Guichard L., Lucas P., Savary S., Savini I., Voltz M. (Editeurs), 2005. *Pesticides, Agriculture et Environnement. Réduire l'utilisation des pesticides et limiter leurs impacts environnementaux*, Expertise Scientifique Collective, Synthèse du Rapport, Inra et Cemagref (France), 64p. ; Paillotin, 2008. *Rapport Final du Président du Comité Opérationnel « Ecophyto 2018 »*, Chantier 15 « Agriculture Ecologique Et Productive », 17 Juin 2008, 142p.

² Dosi G., Freeman C., Nelson R., Silverberg G., Soete L., 1988, *Technical change and Economic theory*, Francis Pinter and Columbia University Press, London and New York; Rosenberg N., 1982, *Inside the black box: technology and economics*, Cambridge press university, Cambridge. ; Nelson R.R., Winter S.G., 1982, *An Evolutionary Theory of Economic Change*, The Belknap Press of Harvard University Press Cambridge, Massachusetts, London, England, 437p.; Possas M.L., Salles-Filho S., Da Silveira J.M., 1996, An evolutionary approach to technological innovation in agriculture: some preliminary remarks, *Research policy*, vol. 25, n°6, pp.933-945. Pavitt K., 1984, Sectoral patterns of technical change: Towards a taxonomy and a theory, *Research policy*, vol. 13, n°6, pp.343-373.

³ Foray D., 2000, *L'économie de la connaissance*, collection Repères; Lundvall B.A., 1992, *National Systems of Innovation : towards a theory of innovation and interacting learning*, Pinter Publishers.

⁴ Oltra V., 2008. Environmental innovation and industrial dynamics: the contributions of evolutionary economics, *Cahiers du GREThA*, n°2008-28, 27p.

⁵ Brives H., Lemery B., 2006, *Conseiller en agriculture*, Educagri éditions/INRA éditions, Paris ; Compagnone C., Auricoste C., Lemery B. 2009, *Conseil et développement en agriculture : quelles nouvelles pratiques ?*, Educagri éditions/INRA éditions, Dijon.

L'analyse des modes de gouvernance coopérative est une des originalités de l'équipe dans la mesure où peu de travaux ont été menés sur la propriété capitaliste des entreprises de l'économie sociale. Elle mobilise un corpus théorique pourtant ancien en économie industrielle et en théorie des organisations, de la *corporate governance* à l'intégration des parties prenantes⁶. Dans cette perspective, elle exige d'une part de procéder à une analyse des structures capitalistes dans les développements autour des groupes d'entreprises⁷ et d'autre part le recours à une analyse de type interactionniste afin de révéler les liens faibles et les lieux de pouvoirs au sein de groupes et de réseaux d'entreprises souvent opacifiés par une densité intense de liens minoritaires. La recomposition des périmètres d'action soumis à une pression concurrentielle toujours plus forte, contraint les réorganisations d'entreprises et impacte alors celles des filières de production et la structuration des territoires⁸. Ces évolutions sont sources de changement incluant les déstabilisations inhérentes à ce type de processus. Cet axe s'inscrit donc dans les fronts de recherche en lien avec la territorialisation des questions de recherche⁹ (i.e. la prise en compte de l'espace dans l'analyse). Dès lors l'analyse de réseaux d'entreprises et la mise en œuvre d'outils comme des organigrammes juridiques et stratégiques, reposent sur la recomposition des structures capitalistes des groupes d'entreprises (incluant les liens majoritaires et minoritaires, les participations financières et autres formes d'alliances). Un complément par l'analyse de la composition des conseils d'administration et des études de cas utilisant des histoires de vie d'entreprises permettent de développer des outils d'investigation sur les logiques organisationnelles. En complément, l'impact sur les recompositions des territoires s'analyse lui à partir de méthodologies en économétrie où sont mobilisés des outils d'analyse exploratoire et à partir de critères d'ancrage territorial¹⁰. Dès lors l'hypothèse de recherche est d'analyser comment les tensions au sein des coopératives agricoles les conduisent à gérer leur inscription spatiale et à conserver un ancrage local fort tout en développant une activité concurrentielle sur différents niveaux d'action y compris l'international.

La particularité des opérations de recherche menées au sein de l'équipe sur la coopération agricole est d'associer des traitements statistiques tels qu'ils ont été menés pour le MAAP en 2006 tout en associant des travaux de nature plus qualitative à travers la réflexion sur les données relationnelles (groupe de travail ANDORE) et celle liée aux dispositifs d'accompagnement des pratiques agricoles. Le groupe de travail sur la Coopération Agricole créé avec le SSP depuis 2008, participe à la définition du périmètre coopératif comme élément important du dispositif de recherche sur les aspects méthodologiques des données statistiques permettant de saisir la complexité des entreprises de droit coopératif et leur hybridation avec des entreprises de droit commercial. La compétitivité des filières repose non seulement sur les stratégies des acteurs mais aussi sur le comment ces entreprises structurent leurs territoires et l'amont des filières tout en s'investissant vers leur aval.

La perspective d'un Observatoire de la Coopération Agricole française est un projet important dans la programmation des recherches de l'équipe. Ce dernier associant le Haut Conseil de la Coopération

⁶ Charreaux G. (ed.), 1997, *Le gouvernement de l'entreprise : Corporate Governance*, Théories et faits, Economica, 540p. ; Charreaux G. et Wirtz P., 2006, *Gouvernance des entreprises, nouvelles perspectives*, Economica, Paris, 394p.

⁷ Morin F., 1988, Les groupes industriels et financiers, chapitre 3, in Arena R. et alii, *Traité d'économie industrielle*, Economica, p. 208-217 ; Morin F., 1994, Liaisons financières et coopération des acteurs-systèmes, *Revue économique*, n°6, 1459-1470.

⁸ Chablin Y. et Viviani JL, 2008, *Performance des coopératives viticoles : des indicateurs stratégiques et prospectifs à la création de valeur*, Bacchus.

⁹ Pecqueur B. et Zimmermann J.B. (eds), 2004, *Economie de proximité*, Hermès, Paris. ; Boschma, R.A., 2005, Proximity and innovation. A critical assessment, *Regional Studies*, vol. 39, no. 1, pp. 61-74.; Rallet A., Torre A., 2005, Proximity and Localization, *Regional Studies*, Vol. 39, 1, pp. 47-59.

¹⁰ Guillaïn R. et J. Le Gallo, 2008, Identifier la localisation des activités économiques : une approche par les outils de l'analyse exploratoire des données spatiales, *Economie Appliquée*, Tome LXI, 3, 5-34 ; McFadden, D., 1973, Conditional Logit Analysis of Qualitative Choice Behavior, in: Zarembka, P. (ed.), *Frontiers in Econometrics*, Academic Press. ; Maddala, G. 1986, Limited-Dependent and Qualitative Variables in *Econometrics*. Cambridge University Press.

Agricole, Coop de France, le CGNC, le MAAP et les autres organismes de statistiques a pour objectif d'harmoniser les données françaises dans une perspective européenne afin de permettre des analyses comparatives entre coopératives de différents pays et entre les entreprises de statut coopératif et non coopératif.

Les résultats attendus peuvent se préciser de la façon suivante :

- L'analyse des recompositions des périmètres d'action des entreprises et de leur pilotage (propriété capitalistique, structuration des territoires, gouvernance coopérative) ;
- L'analyse de la mise en œuvre d'innovations organisationnelles et environnementales (rôle de la diffusion des connaissances dans les systèmes de production innovants, indicateurs d'amélioration et de changement des pratiques, préconisation en matière de conseil agricole) ;
- L'analyse des stratégies de filières et des territoires (rôle petites coopératives dans la signalisation de la qualité, critères de compétitivité des entreprises, notion d'implication du consommateur, analyse des processus de décision d'optimisation de la performance économique).

La spécificité de ce programme de recherche est d'être conduit sur l'ensemble des entreprises coopératives agricoles françaises, même si une attention particulière est apportée à la filière vitivinicole. Il se positionne dans un débat international sur la gouvernance de ce type d'entreprises ¹¹ et sur leur capacité à inscrire un développement durable au niveau des territoires et des filières. Plusieurs équipes internationales investies sur cet objet de recherche organisent différents réseaux (ERnac, AI2A2, Copa Cogeca) auxquels les membres de l'équipe participent. L'apport de l'équipe se situe ainsi dans la perspective d'apporter des éclairages sur les mutations des coopératives agricoles françaises et de les positionner au niveau international.

L'explicitation du projet de recherche de Gaia, et tel qu'il a été validé par l'INRA, nous permet maintenant à aborder précisément les quatre points émis en conclusion de l'évaluation. En accord avec sa teneur générale, la question de la petite taille et celle des publications est au cœur de nos préoccupations mais ne nous amène pas à suivre la même conclusion dans l'immédiat. La place de la gestion dans le projet scientifique est lui de nature différente et a fait l'objet d'un premier traitement lors des précisions apportées au projet scientifique exposées ci-dessus.

- *La difficulté liée à l'actuelle taille de l'équipe de recherche*

Si la petite taille de l'équipe peut sembler un handicap à la réalisation du projet scientifique et à son insertion dans des programmes nationaux et internationaux, le choix d'une structuration en USC sur un objet de recherche précis, est lié à l'officialisation de **sa mise en réseau avec d'autres équipes** de recherche hors site et sur site. Ainsi elle établit son intégration au sein de l'INRA.

D'une part, l'unité sous contrat est motivée par les liens de recherche et les programmes existants entre l'Enita et le Département SAD. Ils font suite aux collaborations privilégiées particulières qui se sont poursuivies entre les équipes de l'Enita et de l'UMR AGIR équipe IODA autour du

¹¹ Burress, M.J., M.L. Cook, and P.G. Klein, 2008, The Clustering of Organizational Innovation: Developing Governance Models for Vertical Integration, *International Food & Agribusiness Management Review*, Vol. 11(4); Ortmann, G.F., R.P. King, 2007, Agricultural Cooperatives I: History, Theory and Problems, *Agrekon*, Vol 46, No 1, March 2007; Cook M.L. et F.R. Chaddad, 2004, Understanding New Cooperative Models: An ownership-control rights typology, *Review of Agricultural Economics*, 26, 3, 348-360.; Cook M.L. et F.R. Chaddad, 2004, Redesigning cooperative boundaries: The emergence of new models, *American Journal of Agricultural Economics*, 86,5, 1249-1253.

questionnement des coopératives agricoles¹². Mais elle participe également aux dynamiques de recherche d'AgroParis Tech avec l'équipe PROXIMITES¹³ (notion d'ancrage territorial des groupes coopératifs) et d'AgroSup de Montpellier avec en particulier l'UMR Innovation¹⁴ (gouvernance territoriale, économie du vin et gestion environnementale des exploitations).

D'autre part, ils sont liés au renforcement de la structuration en particulier des SHS au niveau de Bordeaux avec des collaborations entre l'UMR CNRS 5113 GREThA et le Cemagref mais aussi avec d'autres équipes sur site. Le développement des collaborations au sein de l'ISVV renforce le rôle joué par l'équipe dans la coordination des SHS autour des problématiques de la Vigne et du Vin. Elle augure ainsi de la structuration souhaitée par l'Enita en concertation avec le PRES. Le rôle stratégique qu'elle occupe sur le site de Bordeaux peut également participer, sous réserve d'avoir les recrutements nécessaires, à l'association des recherches entre sciences sociales et en sciences biotechniques autour d'agro-systèmes tels que celui de la Forêt-Bois. Les liens développés avec le centre INRA de Bordeaux Aquitaine sont à explorer dans cette perspective.

En accord avec le Rapport, il nous semble important de renforcer nos collaborations déjà existantes notamment dans la perspective de participer activement à la structuration des SHS autour des questions de la vigne et du vin. De la même façon, les collaborations avec le Cemagref participent à la dynamisation des SHS sur nos thématiques scientifiques tant du point de vue des programmes de recherches que des programmes de formation. Cela contribue à la mise en synergie visible aussi bien autour de la filière viti-vinicole que de la filière bois-forêt (enseignement en économie industrielle et environnementale). Enfin notre partenariat avec des unités de recherche en sciences biotechniques dont l'UMR INRA Enitab Santé Végétale se concrétise à travers les projets de recherche A2PV et le projet intégré CCRDT, déposé en 2010 sur «Vigne, Environnement et Marqueurs du vin ». Ce projet est à ce titre exemplaire de l'amorce de cette dynamique, puisqu'il fédère l'ensemble des équipes SHS (Universités de Bordeaux 2, 3 et 4, Cemagref, IEP, BEM et Enita) en proposant des opérations de recherche intégrées avec les sciences biotechniques. Cela constitue la mise en place d'une stratégie de site fédérant les SHS et en lien avec les sciences biotechniques dans une logique de renforcement des recherches conformément aux attentes du PRES et du Centre INRA d'Aquitaine. Nous poursuivrons ainsi cet effort de structuration, comme suggéré dans le rapport par la mise en place d'un séminaire SHS-ISVV dès 2010.

Suites aux objectifs donnés à l'équipe par l'Enita et l'INRA SAD, nous devrions en conséquence avoir un renfort de notre taille critique :

- la solidifier sur les compétences essentielles à la réalisation de ses problématiques de recherches (PR en gestion, MC en analyse économique et financière, MC par transformation du poste d'AERC en économie de l'innovation, IR en économie forestière et analyse des risques financiers, transformation du poste d'IR actuel en emploi de fonctionnaire sur de l'analyse de données).
- l'identifier sur un objet précis afin de lui donner une visibilité nationale et internationale dans la coordination des différentes équipes de recherche concernées par sa thématique (Toulouse, Paris, Montpellier...).

Cela offre de nouvelles perspectives pour le développement de travaux de recherche sur la coopération agricole associant la profession, au niveau national et international. Nous espérons par la mise en réseau concilier ambition de recherche et capacité de mise en œuvre.

¹² Programmes PSDR Compter en Midi-Pyrénées et en Aquitaine ; Groupe de recherche Andore ; Groupe de travail SSP sur la coopération agricole ; publication ; participation au comité de thèse de V. Bernatha-Dufaur.

¹³ Co-encadrement de la thèse d'O. Frey Sur le rôle des coopératives agricoles dans la structuration des filières et des territoires, Université de Paris 10, nov 2009 ; publications (ERSA, Springer).

¹⁴ Comité de thèse A Ugaglia ; programme A2PV ; communications à colloques.

- *Une activité de publications à renforcer et à stimuler*

Telle que nous l'avons précisé dans le rapport, la stratégie de publication est effectivement à stimuler et constitue à ce titre un point focal de notre stratégie opérationnelle.

En complément du rapport, nous pouvons rappeler que pour les doctorants leur immersion dans l'Ecole Doctorale et leur association au GREThA est essentielle afin de leur permettre de bénéficier d'un environnement scientifique de qualité et d'une stimulation importante (présentation régulière des travaux de recherche, atelier de publications...). La co-publication associant junior et senior est recommandée. Pour les seniors, l'insertion dans des programmes de recherche tel que Géowine ou ADD est la voie privilégiée pour développer des collaborations et s'insérer dans des dispositifs de recherche exigeants. Cette stratégie vise ainsi à l'immersion dans un environnement de recherche diversifié et offre, en perspective, une incitation forte à la publication. Enfin, nos derniers recrutements incluent dans les critères de pertinence la notion de chercheurs publiant¹⁵. Concernant le post-doc une prime à la publication est mise en place allant d'un à trois mois de salaire selon le niveau de la revue.

Pour tous, le soutien du Département SAD se concrétise par la tenue d'un Atelier de publication (2010) et par le soutien de la cellule Communication en matière de bibliométrie afin de concrétiser le processus de production scientifique. L'intégration dans les Champs Thématiques de Recherche du SAD et dans les programmes transversaux de l'INRA renforce d'autant plus les synergies communes. Le passage de la transformation des capacités d'expertise des membres de l'équipe, soulignées dans le Rapport comme de bonne qualité, à sa traduction en publications référencées par l'AERES, est une amélioration qui permettrait de finaliser nos recherches en les rendant plus lisibles au delà de leur reconnaissance par les professionnels. Aussi le financement par l'équipe de participations à des colloques, de traductions en anglais des papiers pour les revues référencées, constitue un complément tangible indispensable pour soutenir l'effort et atteindre ainsi les objectifs quantitatifs de production conformément aux exigences légitimes de l'AERES.

- *Consolider nos ancrages scientifiques en économie et en gestion*

Les précisions apportées précédemment sur le projet attestent de l'intérêt de mobiliser l'économie et la gestion pour analyser les phénomènes étudiés. Le programme de recherche tel qu'il a été conçu par l'équipe est organisé autour de problématiques d'entreprise qui nécessairement associent des recherches en économie et en gestion¹⁶. Ainsi la thématique de la coopération en viticulture caractérisait déjà les travaux menés par Egérie en économie comme en gestion (comptabilité et marketing). Mais comme le souligne à juste titre le Rapport, nous souhaitons respecter nos ancrages disciplinaires respectifs. Aussi notre stratégie repose pour les seniors en poste en gestion sur l'insertion dans des programmes de recherches performant (ADD, programmes européens) afin de développer des partenariats exigeants. Cette insertion s'adosse à un co-encadrement de thèse prévu

¹⁵ S Peres, poste d'IR, 4 publications dont 4 référencées B AERES et 1 en révision classée A AERES et S. Chantelot, post-doc, 3 publications dont 3 référencées B AERES.

¹⁶ Porter M., 1986, *L'avantage concurrentiel : comment devancer ses concurrents et maintenir son avance*, Paris Interéditions ; Strategor, 2005, *Politique générale de l'entreprise*, Dunod, 4^{ème} édition, 877p. ; Bascoul G, Moutot J.M., 2009, *Marketing et développement durable*, Dunod ; Marion G, 2007, *Le nouveau marketing*, Editions d'organisations, 904 p ; Passtore-Reiss E, 2009, *Le marketing durable*, Eyrolles, 227 p.

en 2010. Nous devrions accueillir dans les deux ans un professeur de gestion qui amorcera l'encadrement doctoral dans cette discipline en lien avec la problématique de l'équipe sur des compétences en marketing ou en stratégie.

- *Devenir de l'unité de recherche et piste à explorer par l'insertion dans le GREThA*

Compte tenu des enjeux de site et de la logique de consortium de l'INRA, l'intégration à l'UMR CNRS GREThA est intéressante mais semble prématurée. Le choix de liens partenariaux structurants est en conséquence une solution qui concilient les logiques institutionnelles tout en permettant la mise place d'une structuration de la recherche. Les économistes de l'équipe sont tous chercheurs affiliés. L'équipe est membre de l'école doctorale. Le choix du développement d'un partenariat structurant avec l'UMR CNRS 5113 GREThA plutôt qu'une intégration atteste de la dynamique des collaborations croisées : co-habilitation du master recherche Economie Appliquée et veille stratégique, séminaire annuel de recherche commun, participation à des comités de thèse et encadrement doctoral, contrats de recherche et programmes de formations à l'université de Bordeaux IV comme à l'Enita.

Le programme présenté par l'USC GAIA est celui d'une jeune équipe à l'issue de différentes recompositions. Si elle est la seule équipe SHS INRA en Aquitaine, elle se doit d'y remplir des missions stratégiques pour la structuration des recherches. Elle prend en conséquence bonne note des recommandations formulées par la Commission afin de poursuivre son investissement scientifique.

Gradignan, le 15 mars 2010

Pr. Maryline FILIPPI

Responsable USC « GAIA »